

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

Décision DG n° 2010-157 du 26 juillet 2010 portant nomination au groupe de travail hémovigilance donneurs de sang à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

NOR : SASM1030699S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,
Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 1221-13, L. 5311-1, R. 1221-22 à R. 1221-31, D. 5321-7 et suivants ;
Vu l'arrêté du 9 avril 2010 portant nomination à la Commission nationale d'hémovigilance ;
Vu la décision DG n° 2010-156 du 26 juillet 2010 portant création à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé du groupe de travail Hémovigilance donneurs de sang,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommées membres du groupe Hémovigilance donneurs de sang les personnalités dont les noms suivent :

Mme ADJOU (Chantal).
M. AULLEN (Jean-Patrice).
M. AUROY (Yves).
M. AUSSET (Sylvain).
Mme BUSSEL (Annette).
M. COFFE (Christian).
M. DANIC (Bruno).
M. HESHMATI (Farhad).
M. JOUSSEMET (Marcel).
Mme LAZAYGUES (Catherine).
Mme PILLONEL (Josiane).
M. PY (Jean-Yves).
M. TAZEROUT (Mahdi).
Mme VIGNALOU (Valérie).

Article 2

Sont nommés respectivement président et vice-président du groupe de travail :
M. JOUSSEMET (Marcel).
Mme PILLONEL (Josiane).

Article 3

Le directeur de l'évaluation des médicaments et des produits biologiques est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 26 juillet 2010.

Le directeur général,
J. MARIMBERT